



## MOTION CONTRE L'EVACUATION DES OPPOSANTS AU PROJET D'AEROPORT DE NOTRE-DAME-DES-LANDES ET POUR LA POURSUITE DE LA MOBILISATION CONTRE CE PROJET INUTILE ET NUISIBLE

### Exposé des motifs :

*« Ne lâchez rien, nous ne céderons rien ».*

Le 16 octobre au petit matin le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a décidé d'envoyer les forces de l'ordre procéder à l'évacuation des habitants de la ZAD (Zone à défendre) de Notre-Dame-des-Landes, mobilisés contre la construction de l'aéroport.

Ce projet inutile, couteux et anti-écologique a maintes fois été dénoncé par les instances de notre mouvement. Il est inutile car il a été démontré que des solutions alternatives à la quasi-saturation et au bruit de l'actuel aéroport de Nantes existent. Il est couteux car bien qu'officiellement évalué à 556 millions d'euros, il pourrait en réalité s'avérer un gouffre financier, insupportable pour les finances publics en période de crise, lorsque le compte sera fait de l'ensemble des dépenses induites. Il est anti-écologique car il accroît l'offre de transport aérien au moment où il faudrait au contraire la réduire, il saccage 2000 hectares de zone humides et de terres agricoles fertiles et porte une atteinte grave à la biodiversité locale.

Ce passage en force, ainsi que la méthode et les moyens utilisés pour procéder à l'évacuation des habitants heurtent profondément les écologistes, car relevant d'une véritable opération militaire violente. Plus de 500 gendarmes et CRS, des maîtres chiens, des hélicoptères et bulldozers sont mobilisés.

Plus d'une semaine après la première évacuation, l'opération militaro-policière était toujours en cours car après avoir été délogés de leurs maisons détruites, de nombreux habitants se réinstallent sur la ZAD.

En décrétant un moratoire jusqu'à l'épuisement des divers recours juridiques, François Hollande s'était en effet engagé à laisser se dérouler jusqu'à leur terme les procédures réglementaires et en particulier à respecter la loi sur l'eau.

Bien que ce moratoire, négocié avec les responsables PS locaux, ne concerne que les exploitants agricoles et les habitants de la zone de déclaration d'utilité publique, installés avant février 2008 et ayant refusé à ce jour les procédures amiables, l'emploi inopiné de la force contre les autres occupants nous choque.

La construction de cet aéroport ne figure pas dans l'accord EELV-PS. Notre feuille de route, adoptée le 8 mai 2012 conditionnant notre participation gouvernementale indique notamment : « un effort massif en faveur de la transition énergétique et de la lutte contre le dérèglement climatique, appuyée sur une politique de réduction volontariste de la consommation d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de réduction de la double dépendance au pétrole et au nucléaire ». Or la mise en œuvre du projet inutile et dispendieux de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes s'inscrit en parfaite contradiction avec cette orientation.

Aussi nous exigeons l'arrêt immédiat des expulsions et de la destruction des maisons et réaffirmons que « l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, situé sur des terres agricoles, est pharaonique, dispendieux et inutile et ne doit pas voir le jour. ».



**Motion :**

Ce sont les raisons pour lesquelles EELV, réuni en Conseil Fédéral des 17 et 18 novembre 2012 :

- Se félicite des interventions des Parlementaires EELV et les invite à poursuivre et à réaffirmer leur opposition au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, qui ne fait pas partie de l'accord gouvernemental avec le PS ;
- Se prononce pour que le BE prenne l'initiative d'inviter les groupes locaux et les organisations opposantes au projet à une rencontre nationale en vue d'élaborer une stratégie concertée de poursuite de la mobilisation contre ce projet inutile, onéreux et nuisible pour l'environnement.

*Pour : beaucoup ; contre : 0 ; blancs : 7*